

**COMMUNE DE WATERMAEL-
BOITSFORT**
Service de l'Urbanisme
Place Antoine Gilson, 1
1170 BRUXELLES

V/Réf : urb/5392
N/Réf. : GM/AH/WBM-2.191/s.574
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Madame, Monsieur,

Objet : WATERMAEL-BOITSFORT. Rue Georges Benoidt, 31. Demande de permis d'urbanisme portant sur la construction d'un immeuble de logements – plans modificatifs.
Dossier traité par Mme Chloé Gillain

En réponse à votre courrier du 24 juillet 2015 sous référence, réceptionné le 27 juillet, nous vous communiquons l'avis favorable formulé par notre Assemblée en sa séance du 19 août 2015, concernant l'objet susmentionné.

Le dossier concerne la construction d'un immeuble de logements sur le terrain vague située 31 avenue Georges Benoidt à Watermael-Boitsfort, à proximité de la cité-jardin Le Logis, et plus particulièrement des maisons réalisées dans les années 1970. Il n'est toutefois pas couvert par la zone de protection.

Lors du premier examen du projet par la CRMS en sa séance du 22 avril dernier, elle s'était prononcée favorablement sur la construction de cette dent creuse de l'avenue. Elle avait toutefois demandé d'améliorer le raccord des niveaux supérieurs du nouvel immeuble avec la toiture à versants de la maison mitoyenne, de traiter les façades dans un ton neutre et plus en adéquation avec le front bâti que le blanc et de renforcer l'aspect végétal de la zone latérale.

Le projet a été adapté en ce sens. Le gabarit de l'immeuble a été significativement réduit (nombre d'appartements porté de 4 à 3). La façade à rue a été retravaillée et le raccord avec la maison mitoyenne est maintenant prévu dans une teinte grise atténuant le contraste avec la façade en brique attenante. L'emplacement de parking latéral est supprimé. Ces modifications constituent une amélioration significative du projet.

La CRMS émet donc un avis favorable sur la demande d'autant que la nouvelle construction n'aura pas d'impact sur l'ensemble classé des cités jardins et ne modifiera pas son contexte urbanistique.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

G. MEYFROOTS
Secrétaire-adjointe

J. VAN DESSEL
Vice-Président

c.c. A.A.T.L. / D.M.S. : M. Kreutz,
A.A.T.L. – D.U. Mme S. Buelinckx